



Communiqué de presse

Le 19 janvier 2026

MUNICIPALES 2026

Le logement des jeunes : un enjeu majeur

Début 2026, tous les voyants sont au rouge pour le logement des jeunes. A l'approche des élections municipales, les 15 et 22 mars, l'Union Nationale des CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) partage son plaidoyer, autour de 5 grandes propositions, pour donner aux jeunes les moyens de se loger et de s'installer durablement dans les territoires.

Les rapports du Sénat, de la Cour des Comptes et du Conseil d'Orientation des politiques de jeunesse convergent pour affirmer que les 16-30 ans sont aujourd'hui les premières victimes d'une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver. Les logements accessibles se raréfient, l'entrée dans le parc social est de plus en plus difficile, et les territoires voient leurs jeunes partir à défaut de pouvoir se loger.

Le logement n'est pourtant pas un simple frein périphérique : il est un préalable indispensable à l'insertion sociale, professionnelle et à l'autonomie. Sans solution de logement, nombre de jeunes renoncent à une formation, à un emploi, ou à un projet de vie locale. Cette réalité touche directement la vitalité des villes et des territoires : permettre aux jeunes de se loger, c'est soutenir l'emploi et le développement économique du territoire.

Dans ce contexte, les communes ont un rôle central et immédiat à jouer. Elles sont les mieux placées pour développer des politiques volontaristes : création de logements accessibles, mobilisation du parc existant, partenariats avec les acteurs du logement et de l'insertion, intégration des besoins des jeunes dans la planification urbaine. Sans action forte des communes et intercommunalités, la crise continuera d'éloigner les jeunes de leur territoire et d'affaiblir durablement leur capacité à s'insérer.

Soutenir le logement des jeunes est une condition essentielle au dynamisme social, économique et démographique des communes. L'UNCLLAJ décline donc, autour de 5 grandes propositions, ses solutions prioritaires pour œuvrer en faveur du logement des Jeunes.

A propos de l'UNCLLAJ :

L'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ) est un réseau d'une centaine d'associations présentes dans toute la France pour soutenir les jeunes dans leur projet logement. Elle mutualise les savoir-faire et compétences de son réseau pour accompagner ses adhérents et porter la question du logement des jeunes. Elle propose également une offre de services aux professionnels du logement et de la jeunesse. www.uncllaj.org. L'UNCLLAJ a développé une plateforme d'information spécifique à destination des jeunes, Projet'toit : www.projet-toit.fr.

Contacts :

Union Nationale des CLLAJ

Cécile Bel - com@uncllaj.org - 09 72 53 49 35